

## Objectifs

- Maîtriser l'organisation et le fonctionnement
- Connaître les moyens d'action
- Identifier les attributions

## Public

Élus du CSE

## Pré-requis

Aucun

## Moyens pédagogiques

QCM et mises en situation

## Modalités d'évaluation

Quizz, évaluation et questionnaire de satisfaction

## Durée

1 jour soit 7 heures

## Intervenant

Juriste en droit social

## Suivi

Assistance téléphonique pendant 3 mois après le stage

## Tarif

Intra : 1 590 € nets / jours / groupe  
( + frais pour la province en présentiel )  
Inter : 590 € nets / jours / personne  
Inter visio : 490 € nets/ jours / personne

## Financement

Financement par le CSE

## Modalités d'accès

30 jours avant le début de la formation

## Modalités techniques

Possibilité de suivre cette formation en visio via Microsoft Teams.  
Invitation envoyée au préalable à chaque participant. Support de formation envoyée à l'issue de la formation

## Accessibilité

En cas de situation de handicap, nous contacter en amont afin de mettre en place les adaptations et autres modalités

## Programme :

### Introduction

Présentation de l'instance

### Organisation

La composition du CSE  
Présidence  
Nombre de délégués  
Référent harcèlement sexuel  
Le statut des membres  
Durée des mandats  
Mécanisme de suppléance

### Règles de fonctionnement

Les différentes réunions  
Réunions mensuelles obligatoires  
Réunions d'urgence sur demande de l'employeur  
Réunions sur demande du CSE  
Les modalités des réunions  
Convocation  
Ordre du jour  
Déroulement

### Moyens

Le local  
Les heures de délégation  
Les panneaux d'affichage et autres canaux de communication  
La liberté de circulation et de déplacement  
Le droit à formation

### Domaines de compétences

La présentation des réclamations individuelles et collectives des salariés  
La saisie de l'inspection du travail  
Les informations obligatoires  
Les compétences en matière de santé, sécurité et conditions de travail  
Les droits d'alerte  
Le pouvoir de négociation d'un accord d'entreprise  
Le rôle d'assistance des salariés